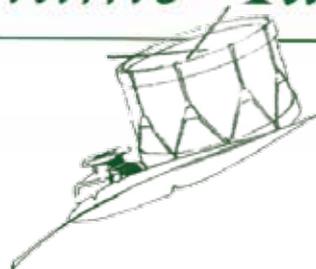




# Le «Plume-Tambour»



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE VILLIERS-SOUS-GREZ - MARS 2023 - N°117

## Sommaire

P 01 Édito et Conseils municipaux

ACTUALITÉ

P 09 Tennis club

P 10 Ouverture d'un cabinet médical

P 12 Les photographes : portraits

HIER

P 16 Fêtes de fin d'année et vœux

ENVIRONNEMENT

P 17 Panneaux en forêt

P 18 Activités écologiques

P 19 Durée de vie des déchets, rappel du tri

INFOS UTILES

P 20 Rappel des règles de stationnement

P 21 Les micropousses

VIE ASSOCIATIVE

P 22 Evènements culturels et associatifs à venir

P 27 Détente

P 28 Infos pratiques

Comité de rédaction : C. Ballay - T. Bonfils - J.-P. Girard - F. Hubert - P. Lanouguère - T. Masson

Mise en page : V. Bach

Impression : Paroi-services - 01 64 24 24 44 - 77 Recloses

Contact : infocomvsg@gmail.com



Les dessins des enfants de Genilly en soutien à l'Ukraine

## Édito

Bonjour à toutes et à tous,

Après le Covid, nous voici avec une guerre aux portes de l'Europe qui fait exploser l'inflation. Si en 2022 nous avons bien géré les coûts en matière d'énergie, 2023 sera bien différente. Le prix du gaz continue d'augmenter et nous avons de plus en

édito suite...

... suite édito

plus de mal à gérer notre chaudière régulièrement en panne.

Cette guerre qui devait être éclair, dure lamentablement, épuisant nos finances et notre stock de matériel militaire et nous fait dévier de l'objectif qui devrait être la protection de notre planète et le respect de celle-ci par tous. Comme par dépit, elle se révolte d'ailleurs en grondant tant en Syrie qu'en Turquie.

Je crains fortement une explosion majeure de cette guerre au profit d'une nation qui s'arme sans rien dire alors que les autres s'épuisent.

En restant optimiste, je pense et j'espère que les Villaronnes et Villarons seront solidaires dans la douleur, ma confiance venant du constat qu'il y a de nombreuses bonnes volontés, de nombreuses et nombreux bénévoles à Villiers que je remercie sincèrement pour l'aide qu'ils peuvent apporter, souvent discrètement.

Un petit point sur les grands projets

- Foyer et foyer annexe : notre pompier-conseil analyse toutes les modifications à effectuer pour une mise aux normes. Nous attendons la réponse de la sous-préfecture concernant notre demande de subvention pour le monte-personne de la médiathèque. Nous allons répondre à un appel à projet auprès du Parc Naturel Régional du Gatinais pour prendre en charge notre gros projet Foyer et Ecole.

- Eglise : Nous attendons une réponse de la Direction Régionale des Activités Culturelles pour savoir si nous serons subventionnés en 2023, 2024 ou 2025, puis nous mettrons en place d'autres demandes de subvention pour arriver à 80 % de taux de subvention. Une demande à l'Evêché a été faite pour essayer de mutualiser l'activité de l'église.

- Voirie : trois devis sont en cours. Nous avons une grosse problématique : les routes communales étaient auparavant des chemins communaux d'une largeur de 3 m, ils ont été stabilisés puis goudronnés puis petit à petit élargis pour permettre à deux voitures de se croiser, mais sans stabiliser les fondations. Nous nous trouvons donc dans une situation où, à part recréer des fondations profondes, la réfection de la chaussée ne durera pas dans le temps, soit environ cinq ans avant de nouvelles dégradations. Par exemple, sur la route de Bourron-Marlotte, elles pourraient arriver plus tôt en raison du passage de gros camions de grumes. Compte-tenu du coût de réfection soit environ 350 000 euros, quelle est la pertinence à le faire ? La seule solution logique serait de mettre cette route en sens unique pour une circulation sur la bande stabilisée. Après la réception des devis, nous étudierons les diverses possibilités.

*Votre maire, Thierry Masson*

# Résumé du Conseil municipal du 06 décembre 2022

## DÉLIBÉRATIONS

### ■ Convention unique avec le centre de gestion

Comme chaque année le centre de gestion propose des prestations aux communes.

Pour la bonne gestion des carrières des agents, il est préférable d'autoriser monsieur le maire à signer la convention unique avec le CDG sur la partie Ressources Humaines, afin de lui confier les prestations de gestion des ressources humaines.

✓ Les membres autorisent, à l'unanimité, monsieur le maire à signer cette convention.

### ■ Mandatement des dépenses d'investissement

Dans l'attente du vote du budget 2023, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser monsieur le maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2022 :

Chapitre 20 :  $3100 \text{ €}/4 = 775 \text{ €}$

Chapitre 21 :  $271\,033,40 \text{ €}/4 = 67\,758,35 \text{ €}$

Chapitre 23 :  $30\,000 \text{ €}/4 = 7\,500 \text{ €}$

### ■ Modification de l'annexe au règlement du foyer

Laëtitia Lepaisant propose de modifier l'annexe au règlement du foyer Jean-Louis Garban afin de répondre à des demandes de location de courtes durées (journée, 1/2 journée et à l'heure). Elle présente la proposition suivante :

Par délibération du Conseil Municipal en date du 6 décembre 2022, le montant de la redevance d'occupation et le montant de la caution de la salle polyvalente sont fixés comme suit :

## ANNEXE AU RÈGLEMENT DU FOYER JEAN-LOUIS GARBAN

	24 H	Week-end 48 H
	En semaine et jours fériés du lundi au vendredi inclus	Du samedi 9 h au lundi 9 h
<b>Villarons (habitants, artisans et entreprises)</b>	200 €	300 €
<b>Associations de la commune</b>	Gratuit	Gratuit
<b>Particuliers extérieurs</b>	350 €	550 €
<b>Associations, artisans et entreprises extérieures</b>	500 €	800 €
<b>Associations de la Communauté de Communes du Pays de Nemours et des communes mitoyennes à Villiers-sous-Grez</b>	250 €	400 €

**Caution pour toutes les locations : 1 000 €**

*Exceptionnellement, possibilité de louer la salle pour le week-end à partir du vendredi 18 h00 avec un supplément de 50 € selon les disponibilités (à voir en mairie).*

### Occasions exceptionnelles

Pour des assemblées générales, possibilité pour les associations extérieures d'occuper la salle 1/2 journée ou en soirée à titre gracieux, selon disponibilités.

Les associations extérieures à la commune et qui animent une activité à l'année dans le village pourront bénéficier gratuitement de la salle pour l'organisation de leurs manifestations (spectacles, stages...)

Possibilité de louer le Foyer Jean-Louis Garban pour quelques heures, 1/2 journée ou journée complète (conférences, pique-nique, réunions...).

	Journée (12h)	½ journée	A l'heure
	En semaine et week-end	Du samedi 9 h au lundi 9 h	
<b>Villarons (habitants, artisans et entreprises)</b>	100 €	50 €	10 €
<b>Associations de la commune</b>	Gratuit	Gratuit	
<b>Particuliers extérieurs</b>	170 €	80 €	20 €
<b>Associations, artisans et entreprises extérieurs</b>	250 €	120 €	30 €
<b>Associations de la Communauté de Communes du Pays de Nemours et des communes mitoyennes à Villiers-sous-Gréz</b>	120 €	60 €	15 €

**Caution pour toutes les locations : 500 €**

## Occasions exceptionnelles

### La scène

L'installation, la désinstallation ou une modification de la scène par les services techniques est gratuite sous réserve que la configuration souhaitée soit transmise 15 jours à l'avance de manière claire et précise et que le locataire aide les services techniques durant leurs heures de travail à la mise en place et au réaménagement à la configuration initiale.

### Facturations supplémentaires

Sujet à facturation pour tous les utilisateurs du Foyer Jean-Louis Garban :

- Dégradations de la salle (tarif de l'entreprise intervenante)
- Matériel abîmé ou manquant (coût du neuf)
- Nettoyage négligé (prix horaire de l'employée communale. Sera pris en compte 1 heure entière au minimum).

La caution ne sera rendue qu'après le règlement de la facture de la remise en état.

### A noter

Lorsque le Foyer est mis gracieusement à disposition, une caution de 100 € sera demandée pour s'assurer de l'exécution d'un bon nettoyage de l'ensemble des locaux utilisés, y compris les sanitaires.

✓ Les conseillers approuvent à l'unanimité.

## ■ Don d'un terrain par un administré

Vu la décision d'administrés qui souhaitent léguer à notre commune la parcelle leur appartenant section G n°330 « le dessous du Landy » et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- décide d'accepter ce don et de régler les frais notariés,
- donne délégation à monsieur le maire pour signer les documents nécessaires.

## ■ Demande de DSIL et DRAC concernant la mise aux normes accessibilité

Monsieur le maire explique qu'il est urgent de mettre en conformité d'accessibilité la médiathèque par la construction d'un monte-personne. L'architecte Armoni à Nemours a été choisi, son devis est de 89 786.40 € HT, 107 743,68 € TTC

La DRAC confirme une subvention de 50 %.

La DSIL serait de 30 % selon la réunion avec le sous-préfet du 30 novembre 2022.

Monsieur le maire demande aux membres :

- de l'autoriser à solliciter l'aide financière DSIL et DRAC 2023,
  - d'arrêter les modalités de financement,
  - d'approuver ce projet d'investissement.
- ✓ Accord à l'unanimité

## ■ Demande de subvention concernant la rénovation énergétique de l'éclairage public

Monsieur le maire explique qu'il est nécessaire de changer les différents systèmes de gestion de l'éclairage public par la mise en place d'horloges astronomiques programmables afin de pouvoir gérer correctement l'allumage.

SATELEC le nouveau prestataire du SDESM propose un devis de 5013,60 € HT, et 6016,32 € TTC.

Le PNRG propose des aides à la rénovation énergétique sur l'éclairage public, sur une base de 50 % allant jusqu'à 80 %, ce que devrait pouvoir obtenir Villiers-sous-Grez grâce aux critères de bonus d'éco-conditionnalisés.

Monsieur le maire demande aux membres :

- de l'autoriser à solliciter l'aide financière du PNRG et d'arrêter les modalités de financement,
- d'approuver ce projet d'investissement.

✓ Accord à l'unanimité

*DSIL - Dotation de Soutien à l'Investissement Local*  
*DRAC - Direction Régionale des Affaires Culturelles*  
*SDESM - Syndicat Départemental d'Energies de Seine-et-Marne*

*PNRG - Parc Naturel Régional du Gâtinais*

## INFORMATIONS

Résultats du vote des administrés concernant les projets de la commune

Monsieur le maire remercie les participants (un tiers des habitants) d'avoir pris du temps pour étudier ces cinq projets pour la commune.

Les Villarons ont voté par ordre de préférence :

Le foyer et son annexe

La voirie

La toiture de l'église

La vidéoprotection

Le local du service technique

## TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

### Commission stationnement

Présentation du stationnement rue de l'égalité, rue Gabriel Bachet et rue René Lefebvre par Yves Loir : Le groupe de travail de la rue René Lefebvre est passé sur la rue pour déterminer les places de stationnement, les aménagements et la signalisation qui pourraient être mis en place, une réunion est prévue en mairie pour finaliser ces approches, un marquage pour bien visualiser ces aménagements sera nécessaire. Le même travail sera effectué rue Gabriel Bachet. Une fois achevé, ce travail préparatoire sera présenté à la commission puis au Conseil municipal. Des remarques ont été faites par le Conseil qui seront transmises au groupe de travail.

Présentation du stationnement rue de l'Égalité : Thierry Masson demande à Yves Loir de présenter son projet de stationnement rue de l'Égalité, le résultat semble positif puisque 65 % des personnes contactées sont d'accord sur un stationnement que d'un côté de la rue. Toutefois une pétition a été remise par un administré contre ce projet. Ne sachant ce qu'il en est réellement, monsieur le maire propose de remettre cette étude à deux personnes n'habitant pas cette rue.

## QUESTIONS DIVERSES

### Jardins familiaux

2 personnes ont demandé le terrain encore libre, la personne habitant rue de Larchant l'a remporté au tirage au sort.

## PANNEAU POCKET

L'installation gratuite et facile de l'application « Panneau Pocket » pour téléphone mobile permet de recevoir des alertes en temps réel ou des informations sur des évènements etc.

L'application pour Villiers-sous-Grez mais aussi dans de nombreuses villes de France qui ont opté pour ce vecteur de communication remporte un franc succès. Chaque article ou alerte est regardé par près de 600 personnes dans notre village. Il est souhaitable d'en faire la publicité voire d'aider à installer l'application (c'est gratuit, très facile et cela prend une minute) pour des personnes peu habituées aux techniques modernes. Le cas échéant appelez la mairie pour une aide à l'installation.

Même si l'application ne remplace pas les informations légales ou importantes (panneaux publics, Plume-Tambour, prospectus en boîte ...) elle peut être utile en temps réel.

Aussi n'hésitez pas, par civisme, à communiquer les alertes ou les messages qui pourraient intéresser vos voisins et amis du village non connectés.

# Résumé du Conseil municipal du 3 janvier 2023

## DÉLIBÉRATIONS

### ■ Demande de subvention SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne) pour les horloges astronomiques

Monsieur le maire explique qu'il est nécessaire de changer les différents systèmes de gestion de l'éclairage public par la mise en place d'horloges astronomiques programmables.

SATELEC, le nouveau prestataire du SDESM propose un devis de 5 013,60 € HT, et 6 016,32 € TTC. Le SDESM propose une subvention de 30 % sur ces équipements.

Une demande de subvention au PNRG a été faite à la suite de la délibération du conseil municipal du 6 décembre 2022

Monsieur le maire demande aux membres :

- de l'autoriser à solliciter l'aide financière du SDESM et d'arrêter les modalités de financement,
- d'approuver ce projet d'investissement.

✓ Proposition votée à l'unanimité.

### ■ Demande de subvention SDESM pour les bornes d'éclairage solaires

Monsieur le maire explique que le projet participatif de bornes d'éclairage solaire allée Jean Tardieu a été validé par la Région pour un montant de 4293 € HT, il propose que le SDESM soit le maître d'œuvre dans la mise en place de celles-ci. Le SDESM propose une subvention de 30 % sur ce dossier qui sera en complément de celle de la Région et doit nous envoyer un devis sur les coûts de maîtrise d'œuvre.

Monsieur le maire demande aux membres :

- de l'autoriser à solliciter l'aide Technique du SDESM en tant que maître d'œuvre
- de l'autoriser à solliciter l'aide financière du SDESM,
- d'approuver ce projet d'investissement en passant par la SDESM.

✓ Demande acceptée à l'unanimité

### ■ Demande d'organisation d'un spectacle extérieur

Dans le cadre de « La nuit des Forêts », l'Amicale Villaronne envisage d'organiser avec l'association Ida y Vuelta un festival « Bois Rouge » présentant différentes prestations artistiques en extérieur du

16 au 18 juin 2023. Le Festival se déroulera sur l'espace communal du Rocher St Etienne. L'Amicale villaronne demande au Conseil l'autorisation d'utiliser cet espace.

Projet accepté à l'unanimité.

## INFORMATIONS

- Vœux et galette du 15 janvier
- Accueil des nouveaux arrivants.
- Présentation des associations.
- Un point sur la médiathèque sera fait par Gabriel Massart et Françoise Hubert au prochain Conseil municipal.
- Gabriel Massart négocie avec l'Orchestre national d'Ile-de-France pour programmer 10 séances d'initiation à la musique dans les écoles.
- M. le maire rappelle que nous devons nous concerter pour les subventions aux associations et précise que le Conseil municipal devra valider les montants courant avril.

## TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

### Commission stationnement

Rue de l'égalité : Emmanuelle Sormail et Catherine Ballay enquêteront auprès des habitants sur les problèmes de stationnement.

## Tombe de Marcel Rieder

Marcel Rieder est un peintre de l'école réaliste né en 1862 à Thann et mort en 1942. Alsacien de naissance, il est inhumé dans notre cimetière. Sa tombe, sans dalle, est très défraîchie et les inscriptions sont effacées. Un alsacien amoureux des beaux-arts, Robert Anisimof nous fait l'honneur de restaurer la tombe de Marcel Rieder à ses frais. Rappelons que Marcel Rieder a vécu à Busseau – Villiers-sous-Grez et qu'il a été l'ami de Jean Tardieu.

# Résumé du Conseil municipal du 7 février 2023

## PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE JANINE HÉRISSON

La médiathèque est ouverte gratuitement à tous, Villarons et habitants des villages environnants. On peut la fréquenter même si on ne sait pas lire ou si on n'en a pas envie puisqu'on y trouve des livres pour les bébés, de la musique et des films. La médiathèque s'efforce de proposer des romans médiatiques dès leur parution : prix littéraires, auteurs populaires...et les documents réclamés par les lecteurs.

### Bilan des activités en 2022

- > Ouverture au public six heures par semaine pour la consultation et le prêt de documents.
- > Accueil, chaque semaine, des élèves de l'école de Villiers pour des contes, des lectures et le prêt d'un livre à chaque enfant.
- > Accueil, chaque semaine, des élèves qui le souhaitent sur le temps de cantine pour consultation et prêt d'un livre.
- > Accueil une fois par mois des assistantes maternelles et des tout-petits en binôme avec l'animatrice du RAM.
- > Accueil des enfants nés en 2021 pour une animation annuelle de découverte de la médiathèque et de la collection de livres destinés aux tout-petits avec distribution d'un livre adapté à leur âge, offert par la municipalité.
- > Recherche documentaire pour les lecteurs.
- > Déplacements à la médiathèque départementale ou à celle de La Chapelle-la-Reine pour aller chercher ou rendre des documents.
- > Déplacement pour les réunions de coordination du réseau et pour les formations organisées par la CCPN et la BDP.
- > Organisation le premier samedi de chaque mois d'une lecture pour les enfants : « Raconte-moi des histoires » et pour adultes : « Bonnes nouvelles »
- > Organisation le troisième samedi de chaque mois d'un cercle de lecture.
- > Organisation d'une projection tout public suivie d'une conférence et d'une projection débat pour le mois du film documentaire.
- > Participation aux vide-greniers et aux expositions organisées sur la commune.
- > Alimentation d'une page Facebook, du portail de la CCPN.

## La médiathèque en chiffres pour 2022

186 lecteurs sont inscrits à la médiathèque dont 133 sont actifs.

La médiathèque offre aux lecteurs 5264 documents : 4242 livres, 398 revues et magazines, 104 livres audio ou livres CD, 251 DVD, 269 CD de musique.

2355 documents ont été prêtés aux lecteurs, les documents les plus empruntés sont les albums et BD pour la jeunesse les DVD et romans pour les adultes.

## Perspectives pour 2023

La municipalité a investi dans l'achat d'un meuble de présentation pour les revues et dans des fauteuils afin d'aménager un coin convivial de lecture des magazines qui accueillera également les membres du cercle de lecture. Une dotation plus importante est demandée afin d'enrichir l'offre de presse pour adultes et enfants de deux abonnements supplémentaires.

Les membres du Conseil municipal remercient l'Amicale villaronne qui gère et anime la médiathèque et les bénévoles qui accueillent les lecteurs.

## DÉLIBÉRATIONS

### ■ Création de poste avancement de grade

Annule et remplace la délibération n° 62/2022 du 08/11/2022.

À la suite de la proposition d'avancement de grade du CDG pour un agent, le maire propose à l'assemblée la création d'un emploi au grade d'adjoint technique principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet à compter du 01/01/2023.

Décide :

- d'adopter la proposition du maire
  - de modifier ainsi le tableau des emplois,
  - d'inscrire au budget les crédits correspondants.
- ✓ Adopté à l'unanimité des membres présents.

Yves Loir profite de ce sujet pour rappeler le travail des deux agents techniques qui interviennent sur leurs congés si besoin et se rendent disponibles en cas d'alerte météo. Ils effectuent également le traitement préventif des routes en cas de verglas annoncé ou neige. Ils n'hésitent pas à intervenir avant 7 heures du matin pour faire les bergers, dégager des arbres tombés sur la route, même si

ce n'est pas sur notre commune.  
Parfois ils ne sont pas visibles dans le village, ils dégagent régulièrement des arbres tombés sur la chaussée. Ils font leur maximum pour régler « les petits bobos » sur la commune ou pour le RPI.

### ■ Remboursement d'un achat d'un cahier électronique

Monsieur le maire explique qu'il a contacté l'entreprise de maintenance d'informatique pour effectuer l'achat d'un cahier électronique, cet achat ne peut se faire auprès de notre fournisseur que sur leur site Internet. Après présentation aux membres des justificatifs de cette commande, monsieur le maire demande aux membres le remboursement de la somme de 577 €.

Les membres votent, à l'unanimité, le remboursement à monsieur le maire d'un montant de 577 €

### ■ Mandatement des dépenses d'investissement budget assainissement

Dans l'attente du vote du budget 2023, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser monsieur le maire à engager, liquider, et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2022 sur le budget assainissement :

Chapitre 21 :  $153\,258,85 \text{ €} / 4 = 38\,314,71 \text{ €}$

Chapitre 23 :  $164\,689,64 \text{ €} / 4 = 41\,172,41 \text{ €}$

### ■ Projet participatif chemin de Busseau

Monsieur le maire présente trois devis des entreprises suivantes concernant un projet participatif de réfection du chemin des hauts de Busseau.

GOULARD : 31 800 € TTC

DAUVILLIERS : 41 219,64 € TTC

VARAX : 27 789,98 € TTC

✓ Les membres votent, à l'unanimité, le devis VARAX.

### ■ Candidature auprès du PNR à l'appel à projet d'aménagement centre bourg

Monsieur le maire explique que le PNR fait un appel à projet pour l'aménagement des centres des villages et il propose de candidater pour le foyer, son annexe et la mairie. Il demande aux membres de l'autoriser à présenter la candidature de Villiers.

✓ Les conseillers acceptent à l'unanimité.

### ■ Achat d'un colombarium

Christine Groetzinger explique qu'il est urgent

d'acquérir de nouvelles cases de colombarium et propose un devis de la société Lombrage de 16 700 € qui s'harmonise avec l'existant.

✓ Les membres approuvent à l'unanimité.

## INFORMATIONS

Extinction de l'éclairage public du 15 juin au 15 septembre 2023.

Nous accueillerons un stagiaire qui suit une formation de secrétaires de mairie organisée par le Centre de Gestion de Seine-et-Marne en avril et en juin.

## TOUR DE TABLE DES COMMISSIONS

### Point stationnement

- Stationnement rue René Lefebvre : Une réunion s'est tenue en décembre en mairie, des points de divergences sont apparus lors de cette réunion, ils seront à discuter avec le maire.

- Stationnement rue Gabriel Bachet : A la Suite de divers contre-temps rien n'a pour l'instant été fait.

- Demande de stationnement côté pair rue de l'Égalité : Après quelques péripéties deux conseillers ont distribué le projet de stationnement et ont collecté les avis des riverains de la rue de l'Égalité. Le dépouillement s'est déroulé après rappel de quelques principes par monsieur le maire.

Résultat : nombre de votants 29 dont 23 pour rester en alterné, 3 pour côté pair et 3 sans opinion. Après avis du conseil municipal monsieur le maire confirme que le stationnement restera en alterné.

A la suite de cette consultation monsieur le maire rappelle aux administrés que les conseillers se sont engagés à respecter la charte des élus et qu'il n'y a pas lieu de mettre en doute leur probité.

## QUESTIONS DIVERSES

Etienne Bréhier informe les conseillers qu'il n'est pas favorable à l'abattage du tilleul situé à l'entrée du parking rue René Lefebvre, côté gauche, car, d'après lui, il ne présente pas de danger immédiat. Yves Loir contactera l'ONF pour avoir l'avis d'un spécialiste qui se déplacera sur site. monsieur le maire prendra en considération son avis.

## Grandeur et déclin du Tennis Club de Villiers-sous-Grez

Pierre Champion remercie toutes celles et tous ceux qui ont participé à la réalisation et au fonctionnement de l'association en y consacrant leur temps.

**T**out d'abord, je voudrais rendre hommage aux quatre membres amis fondateurs disparus, Nicolas Céraudo, Denise Laborde-Milaa, Michel Poulain, et Bernard Bachet, qui avec Jean-Pierre Marsault et moi-même ont créé en décembre 1983, l'association Tennis club de Villiers-sous-Grez.

Ils ont tous apporté leur pierre à l'édifice avec beaucoup de détermination.

Ce fut une aventure pour aboutir à la réalisation en 1985, de deux courts et ainsi créer un vrai club de tennis. Grâce aux prêts obtenus avec la caution de la municipalité et de deux membres du bureau, nous avons pu construire ces deux premiers courts pour près de 120,000 Francs.

176 joueurs nous ont suivi, dès l'ouverture des courts, sans doute l'effet Noah, vainqueur de Roland Garros en 83. Cet engouement s'est poursuivi pendant un certain nombre d'années malgré la diminution progressive du nombre d'adhérents, due, en grande partie, à la création de plusieurs courts dans les environs et d'un club de l'ESF au Vaudoué, mais aussi à une moindre attractivité pour le tennis.

Cependant, le nombre important de membres a permis à l'association de rembourser les emprunts contractés, et de compléter les installations par un abri et un court en béton poreux POROSOL pour 150 000 francs, financé en 1993 dans les mêmes conditions que précédemment et réalisé, en grande partie, grâce à Frédéric Pardon qui a géré complètement le chantier.

Lorsque j'ai passé la main en 2017, le club n'avait plus de dettes. Je comprends la décision difficile de Carl Wormser qui avait repris les rênes de l'association, et jette l'éponge à son tour devant le peu de joueurs inscrits ces dernières années. Je

remercie les membres du bureau pour les efforts faits pour maintenir le club en activité.

La dissolution de l'association ne veut pas dire arrêt du tennis à Villiers, les installations deviennent municipales et je suis persuadé que la municipalité les maintiendra en bon état. Soyez nombreux à pratiquer ce sport.

En conclusion, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à la réalisation et au fonctionnement de l'association en y consacrant leur temps, leur bonne volonté, leurs compétences et en étant fidèles au club.

L'aventure se termine après presque 40 ans, et l'on peut dire que le Tennis fut pendant des années un lieu de pratique sportive, mais aussi un grand lieu de rencontres, par exemple lors des journées trois balles qui réunissaient tennismen, pongistes et joueurs de boules.

*Pierre Champion, membre fondateur et président de 1983 à 2017*

### La dissolution de l'association ne veut pas dire arrêt du tennis à Villiers



# Un cabinet médical à Villiers !

Au 27 rue Gabriel Bachet une gynécologue s'installe et une cabine de téléconsultation médicale est mise à disposition par la Communauté de Commune du Pays de Nemours.

## Ouverture d'un cabinet de gynécologie-obstétrique



Dr Dorota Sitbon a ouvert son cabinet de gynécologie obstétrique en janvier 2023. Elle y travaille en collaboration avec une assistante Muriel Verdier, infirmière Villaronne.

Le cabinet est ouvert sur rendez-vous les lundis, mardis et vendredis pour des consultations de suivi gynécologique et de grossesse. En fonction des besoins, son cabinet ouvrira également le mercredi matin ou le samedi matin.

Le cabinet est équipé d'un appareil d'échographie de qualité car Dr Sitbon est spécialisée en échographie de grossesse et échographie gynécologique. Elle est vacataire référente en échographie de gros-

sesse à l'hôpital universitaire de Colombes (APHP).

La docteure Dorota Sitbon et Muriel Verdier ont pour projet une prise en charge complète qui évitera de multiplier les déplacements et les pertes de temps liées aux prises de rendez-vous (consultation, échographie, prélèvements) Par ailleurs, à terme, elles souhaitent développer une prise en charge des IVG au cabinet.

Dr Dorota Sitbon, qui est franco-polonaise, a étudié à la faculté de médecine en Pologne. Elle a partagé son internat de gynécologie et obstétrique entre la Pologne et la France. A l'occasion de son séjour en France elle a obtenu plusieurs diplômes du 3<sup>ème</sup> cycle à l'Université de Bordeaux II.

Elle a suivi son mari français Eric à Londres où elle a exercé 3 ans dans un hôpital universitaire londonien. Depuis son installation définitive en 2008 en France, elle exerce principalement en libéral en gardant une vacation à l'hôpital.

Dr Sitbon parle couramment français, anglais et polonais.

Les RDV sont à prendre sur le site Doctolib en précisant bien le motif de la consultation.

*Jean-Pierre Girard*

## Un beau partenariat récompensé pour les enfants de l'école



Le Ministère de l'Education Nationale a récemment lancé un programme appelé « Notre école, faisons-la ensemble ! ». Il s'agit d'un plan national visant à faire émerger, dans le cadre de concertations locales, des initiatives nouvelles de nature à améliorer la réussite de tous, le bien-être des élèves

et à réduire les inégalités. Ce plan dispose d'un budget qui sera réparti sur l'étude de l'ensemble des dossiers constitués.

Les mairies de Villiers sous Grez et Recloses, les parents d'élèves élus et les enseignantes de l'école de Recloses ont donc travaillé ensemble pour présenter un

## Mise à disposition d'une cabine de téléconsultation

La cabine de téléconsultation de médecine est ouverte depuis janvier. Elle est accessible à tous les habitants de Villiers et des villages environnants. Elle peut être utilisée en toute autonomie. Les instruments de mesure connectés donnent au médecin assis derrière l'écran une aide au diagnostic.

Elle est équipée :

- d'un tensiomètre pour mesurer la tension,
- d'un stéthoscope pour l'écoute des battements du cœur et des poumons
- d'un thermomètre,
- d'un oxymètre de doigt pour mesurer la saturation en oxygène du sang,
- d'un dermatoscope qui permet l'examen d'une lésion ou d'une anomalie de la peau (coupures, cicatrices, grains de beauté, etc),
- d'un otoscope pour vérifier toute la sphère ORL.

Elle est bien sûr équipée d'une caméra et d'un écran pour échanger en direct avec le médecin qui consulte. La consultation dure entre 20 et 30 mn. Si une ordonnance de soins ou de médicaments est nécessaire, elle vous sera envoyée à l'adresse mail que vous avez utilisée lors de votre inscription sur imedians.com.

La cabine est désinfectée aux rayons ultra-violetts après chaque passage.

Elle n'est pas accessible aux personnes sur fauteuil roulant. L'âge minimum de 14 ans est requis pour en bénéficier.

Cette cabine s'adresse à des personnes qui n'arrivent pas à décrocher un rendez-vous dans les temps avec leur médecin généraliste ou à celles qui n'ont plus de médecin traitant.

**Pour s'inscrire :**

- Se connecter sur imedians.com.
- Créer un compte.
- Suivre la procédure pour prendre rendez-vous (Le site vous assure une consultation au plus tard dans les 48 h).
- Régler la consultation avec votre carte Bleue. Elle sera débitée uniquement après la consultation.
- Au moment de votre inscription, vous recevrez un code qui vous permettra d'accéder et de démarrer la consultation dans la cabine.

*Jean-Pierre Girard*



projet : il consiste en une demande de subvention pour équiper l'école en vélos. Ceci permettrait, malgré les contraintes liées aux transports des enfants et l'impossibilité de mettre les vélos dans le bus, de pouvoir travailler avec les enfants les compétences dans le domaine du « savoir rouler »

et de la sécurité routière, qui font partie intégrante du programme.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que ce projet a été validé par les services académiques ! A ce titre, les enseignantes de l'école de Recloses ont été conviées mardi 14 février au

Rectorat, afin de recevoir une dotation de 4 500 €. Reste désormais à construire l'abri qui sécurisera le stockage des vélos... et à mettre en place les activités pour les enfants, le but étant d'organiser une sortie promenade à vélo pour les enfants d'ici la fin de l'année scolaire !

## LES PHOTOGRAPHES DE VILLIERS

Découvrez les cinq photographes à Villiers. Nous en présentons deux dans ce numéro et les trois autres en juin.

### Andy Day, photographe



#### Formation à la photo

Il reçoit un appareil photo en cadeau en 2003 et apprend d'abord en autodidacte avant de prendre des cours pendant environ 6 mois. Il travaille alors en argentine.

Après des études en littérature anglaise et américaine, Andy vient à la photographie urbaine par sa participation au « Parkour » ou art du déplacement qui est une discipline sportive acrobatique qui consiste à franchir des obstacles urbains ou naturels, par des mouvements rapides

et agiles et sans l'aide de matériel. Les pratiquants sont dénommés « traceurs », ( Wikipédia). A cette époque, ce sont les photographies des installations des villes et des immeubles qui l'intéressent et il décide d'intégrer l'Université Goldsmith de Londres en 2013 pour étudier la photographie et les cultures urbaines, il obtient son diplôme en 2015.

#### Andy et Villiers

Arrivé en France en 2016, Andy apprécie la qualité de vie qu'il y trouve et, toujours attiré par les

activités sportives, recherche les sites d'escalade se retrouve tout naturellement dans notre région. C'est maintenant dans la forêt qu'il passe beaucoup de temps et ce sont les arbres et les rochers qu'il photographie alors.

Andy vit tout d'abord dans un appartement au Vaudoué et recherche, à partir de 2019, une maison à rénover dans un village vivant proposant de multiples animations : vous avez reconnu, dans cette description, notre beau village.

Installé à Villiers peu avant le confinement, il n'a tout d'abord pas eu l'occasion de participer aux animations mais a pu découvrir la forêt environnante à travers les longues promenades qu'il y a faites avec son chien, sans doute l'avez-vous déjà rencontré.

Aujourd'hui, c'est le plus souvent de chez lui qu'il exerce son travail de concepteur-rédacteur pour des sociétés anglo-saxonnes et des magazines, toujours en relation avec la photo.

Poursuivant ses activités artistiques, c'est à partir des clichés réalisés autour du village qu'Andy a édité un magnifique recueil de photos. Il a fait cadeau à la mairie de certaines d'entre elles pour illustrer le

bulletin municipal « Vivre à Villiers-sous-Grez ».

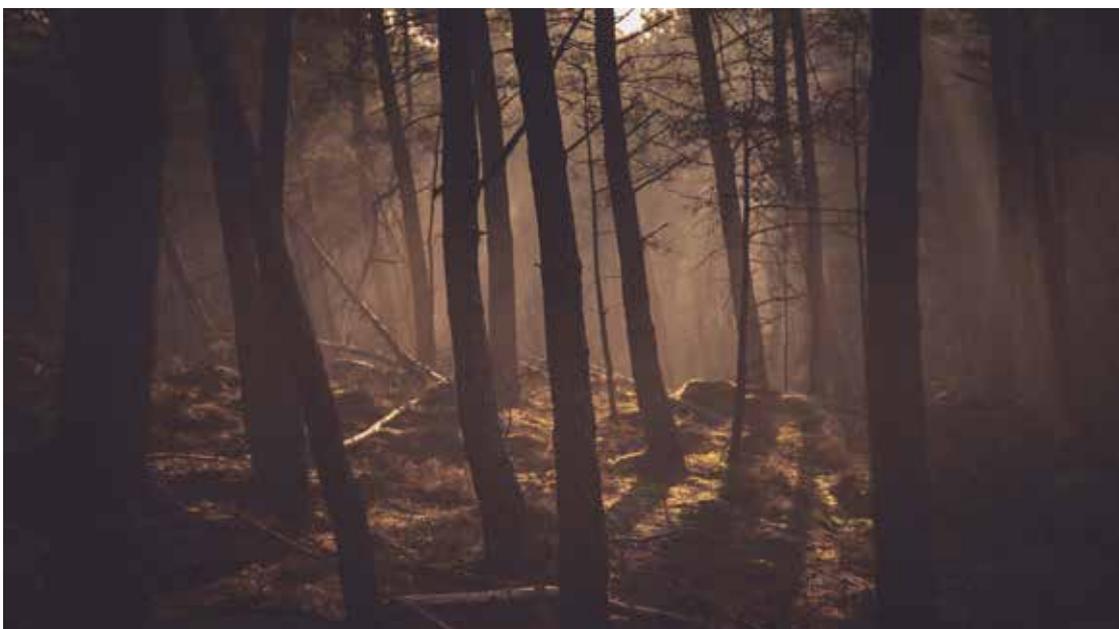
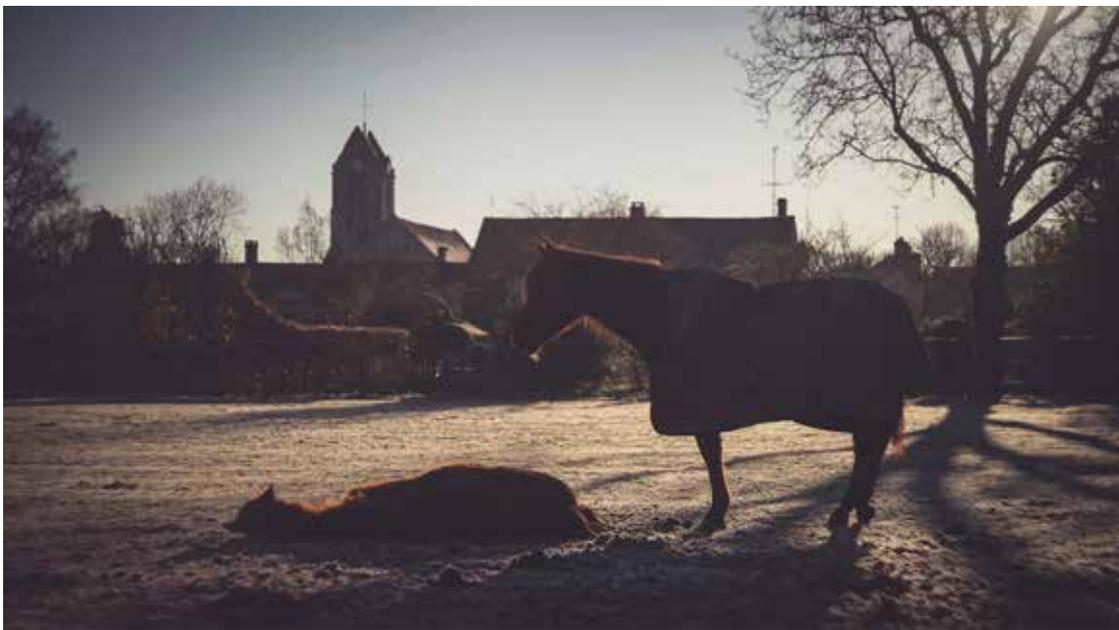
*Françoise Hubert*

Vous pouvez vous procurer ce recueil de photos (45 €) via le site internet d'Andy : [andyday.com/villiers](http://andyday.com/villiers).

Un exemplaire est visible à la Médiathèque Janine Herisson de Villiers.

[andyday.com/villiers](http://andyday.com/villiers)  
[instagram.com/kiellgram](https://www.instagram.com/kiellgram)





## LES PHOTOGRAPHES DE VILLIERS

### Marina Kyroglou, photographe



© Franck Ferville

#### Formation à la photo

Marina a fait ses études en région parisienne et s'est intéressée très tôt aux arts puisqu'elle a choisi de s'orienter vers un BAC technologique d'arts appliqués. Elle y étudie l'histoire de l'art, le dessin, le graphisme, les objets, les textiles... mais pas assez la photographie à son goût. Diplômée en 2003, elle poursuit par un BTS de communication visuelle option multimédia. Après une année au pair en Angleterre, Marina opte définitivement pour la photo et passe en 2007 un BAC pro en 1 an. Après une courte formation dans l'école ICP (International Center of Photography) à New-York, elle enchaîne alors les stages notamment au Studio Rouchon où elle sera embauchée comme assistante plateau.

Pendant six ans dans ce studio parisien réputé, elle apprendra toutes les ficelles du métier en côtoyant un grand nombre de photographes dont certains de grande renommée.

#### Marina et Villiers

Marina s'installera définitivement à Villiers en 2014. En 2016, elle choisit de s'installer professionnellement dans notre village et devient auto-entrepreneuse. Elle recherche des reportages mariage via une plateforme où les prestataires proposent leurs services aux futurs mariés. Par le bouche-à-oreille, Marina rencontre sa clientèle pour l'évènementiel et, après diverses formations dont une auprès de Magali Tinti, elle se lance dans la photographie de grossesses et de nouveau-nés.

Marina, rencontre ses modèles dans les locaux que lui loue la mairie au 3 rue de Larchant. Elle y reçoit sur rendez-vous dans un espace calme et chaleureux où les familles se sentent à l'aise et détendues pour poser.

Ce travail autour des grossesses et des naissances lui permet de lisser son activité sur l'année même si la période « printemps/été » des mariages reste un pic incontestable.

Maman de 2 enfants scolarisés à l'école du village, investie dans la vie associative, vous avez peut-être rencontré Marina au marché de Noël de la brasserie, au Noël des enfants organisé par la municipalité, à la kermesse du RPI ou encore à la marche du droit des femme pour laquelle elle a réalisé un reportage photos.

Depuis 2019, elle reçoit les familles au moment des fêtes pour des photos qui peuvent accompagner vos cartes de vœux et constituer un album souvenir année après année.

*Françoise Hubert*

Pour joindre Marina : [www.marinakyroglou.fr](http://www.marinakyroglou.fr)  
[contact@marinakyroglou.fr](mailto:contact@marinakyroglou.fr)

Tél: 06 71 90 99 35

Instagram: [marinakyroglouphoto](https://www.instagram.com/marinakyroglouphoto)

Facebook: [marinakyroglouphotography](https://www.facebook.com/marinakyroglouphotography)





## Noël des enfants

Nouvelle formule cette année ! Pas de spectacle mais des ateliers auxquels pouvaient se rendre les enfants au gré de leurs envies : Kapla, maquillage, ateliers de lancer, d'énigmes ou encore de théâtre. Sans oublier la confection de cartes de Noël. Marina, une photographe du village, proposait d'effectuer de belles photos dans un décor de Noël (vous pouvez les consulter sur le site internet de la mairie).

Le père Noël était bien évidemment présent et s'est même essayé à quelques lancers de pommes de pin ou à la résolution de quelques énigmes.

Les parents, quant à eux, se sont retrouvés autour d'une boisson chaude dans un coin cosy qui leur était dédié.

Après avoir parcouru les différents ateliers les enfants se sont vu remettre un goûter.

Enfin, l'après-midi s'est soldé par la distribution des cadeaux que le père Noël avait apportés dans sa hotte... !

Ce nouveau format semble avoir satisfait les enfants ainsi que les parents et nous avons pris beaucoup de plaisir à partager cet après-midi avec les familles du village



Noël des anciens du 18 décembre

## Retour des vœux

Dimanche 15 janvier, le maire et le Conseil municipal avaient organisé un après-midi vœux-galette.

Le maire, Thierry Masson après avoir rappelé quelques réalisations de l'année 2022 a présenté les projets pour 2023 (et les suivantes), les habitants du village ayant été sollicités pour choisir leurs priorités en matière de projets lourds. Le maire n'a pas oublié de remercier les donateurs du village qui se voit devenir propriétaire d'un verger, d'une somme très importante et d'une œuvre d'art.

Puis, la galette accompagnée du jus de pomme issu des pommiers du village ont permis de souder l'amitié.

**A noter :** le lieutenant des sapeurs-pompiers de La Chapelle-la-Reine a invité les habitants qui souhaiteraient devenir pompiers volontaires de s'adresser au 01 60 74 53 00.

# Panneaux indicateurs en forêt



Depuis peu, des panneaux indicateurs sont posés aux intersections des chemins forestiers en zone de forêt privée sur la commune de Villiers. Ces panneaux portent le nom de la commune, le nom du chemin, une ou plusieurs directions et quelquefois une petite anecdote sur l'utilisation du chemin. Le chemin de grande randonnée GR 13 emprunte quelques chemins de notre commune et passe sous l'autoroute A6 par le pont Alexandre dont l'histoire est inscrite sur le panneau de balisage du pont. Le projet de balisage des chemins forestiers privés sur le terroir des communes de Sauvebois (Grez, Larchant, Recloses, Saint-Pierre et Villiers) ayant été

sélectionné par le projet participatif écologique de la Région Ile-de-France en 2020 a bénéficié d'une subvention de la région de 1000 €. Le reste de la dépense pour la réalisation des panneaux a été financé par Sauvebois. Ce balisage est donc entièrement gratuit pour la commune.

Un grand merci à Oscar Bocci, randonneur qui a aidé Nelly et Marcel Amiot au repérage et à la pose des panneaux sur Villiers.

Bonne promenade à la découverte des chemins balisés dans les bois de Villiers et des communes voisines.

*Nelly Amiot*



Il y a une forte prédation sur les abeilles domestiques par les frelons asiatiques à Villiers. Si vous le souhaitez vous pouvez tenter de piéger les femelles en mars/ avril avec des pièges à frelons. Le modèle proposé est plus complexe mais aussi plus sélectif, ce qui est préférable : <https://allo-frelons.fr/piege-selectif-a-fabriquer-soi-meme>

## Devinette

Qu'est-ce que c'est ? Difficile à voir.....



Ce sont en fait des chauve-souris observées en hivernage dans la cave derrière l'église. C'est plutôt une bonne nouvelle. Même nombre observé que l'an passé !

COMMISSION ENVIRONNEMENT ET EMBELLISSEMENT

Samedi 11 mars à partir de 14h00

près du foyer J.-L. Garban



Greffage atelier adultes



Troc ou don de plantes  
et de graines ouvert à tous



Construction d'hôtels à insectes  
atelier ouvert aux adultes  
et aux enfants à partir de 6 ans



Renseignements : Etienne Bréhier - 06 88 69 66 11

# Nettoyage de printemps samedi 25 mars

Sacs poubelles et gants seront fournis

Rendez-vous à 14h30 au foyer Jean-Louis Garban  
pour nettoyer les abords du village  
et défricher un verger



# Le geste de tri se simplifie

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous avez rejoint les plus de 35 millions de Françaises et Français qui : peuvent déjà trier tous leurs emballages et n'ont plus de doute au moment de choisir la bonne poubelle !! Ils n'ont plus grand chose à jeter dans leur bac à ordures ménagères !!

## TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES

**Papiers d'emballages et papiers graphiques**

**Emballages métalliques**

**Cartonnettes et briques alimentaires**

**Emballages en plastique**

vidés (non lavés) non imbriqués les uns dans les autres en vrac (sans sac)

**Refusés dans le bac jaune**

Un doute, une question ?  
[www.smetomvalleeduloing.fr](http://www.smetomvalleeduloing.fr)  
 ou appelez le 01 64 29 35 63

SMETOM CITEO

## DÉCHETS RÉSIDUELS

**compostable**

**Objets divers**

**Brisures, balayures**

**Jouets non réparables**

**Mouchoirs et essuie-tout, couches, masques...**

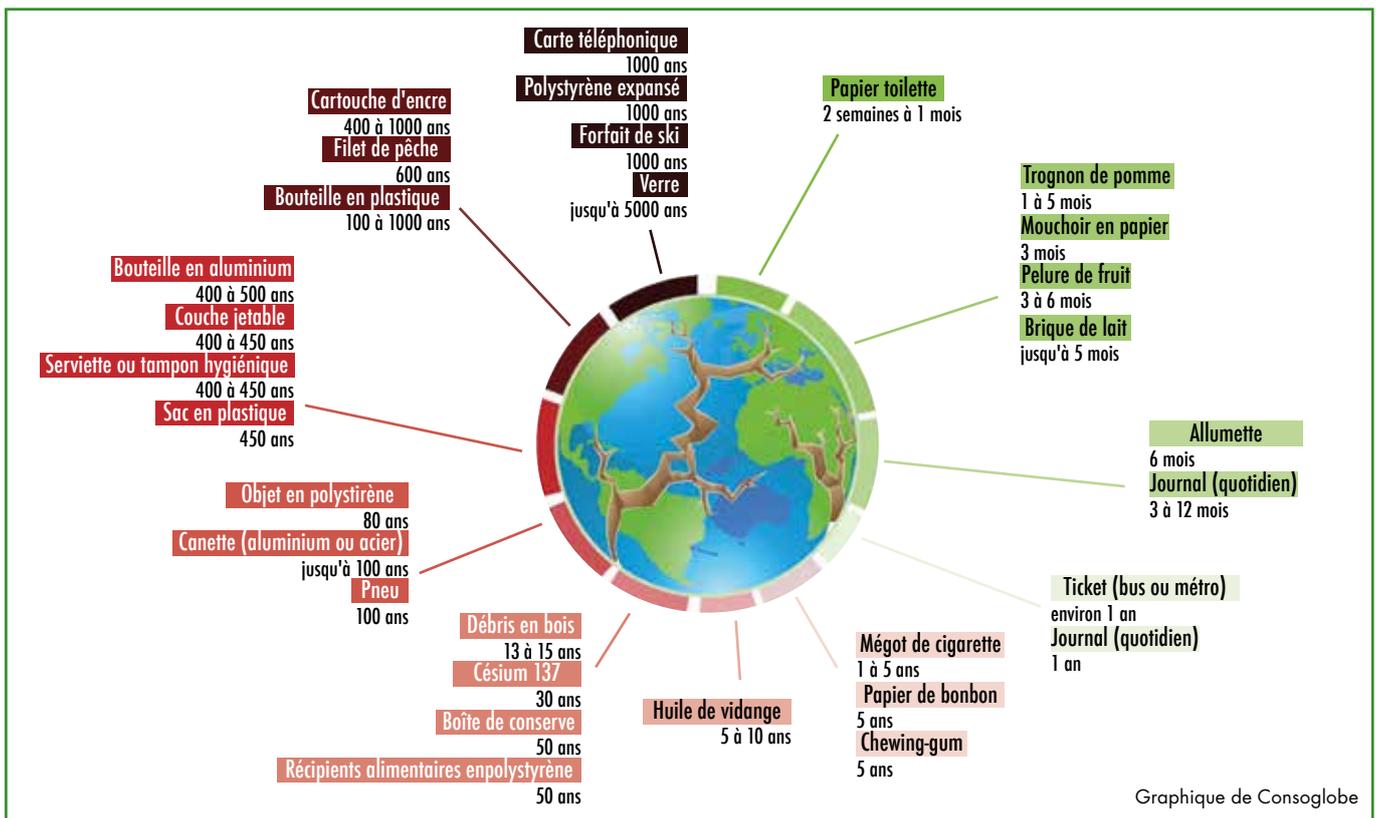
**Déchets en sacs**  
 Bac à présenter couvert et fermé

A trier : borne textile, borne à verre, bac jaune, don, déchèterie...

Un doute, une question ?  
[www.smetomvalleeduloing.fr](http://www.smetomvalleeduloing.fr)  
 ou appelez le 01 64 29 35 63

SMETOM CITEO

## Durée de vie des déchets dans la nature



# Quelques rappels des règles de stationnement



Le stationnement des véhicules dans un village, est souvent compliqué. Deux éléments concourent à cette difficulté : l'étroitesse des voies et la diversité des situations.

Il est donc nécessaire pour les autorités (maire ou département) de gérer au mieux ces difficultés afin de limiter les risques d'accidents et de faciliter le passage et le stationnement des véhicules.

En ce qui concerne notre village, le stationnement est régi par l'arrêté 2/2017 du 13 janvier 2017 qui instaure le stationnement alterné sur le village sauf exceptions listées dans ce même arrêté et nonobstant d'éventuels arrêtés modificatifs. Cet arrêté est signalé par des panneaux aux entrées du village.

Voici quelques rappels concernant le stationnement qui faciliteront le « bien vivre », le sujet générant parfois des tensions entre voisins.

Tout d'abord, il n'y a pas de places « appartenant » à un usager autres que celles marquées et validées par un arrêté. Quant au stationnement sur les entrées de propriétés, bateaux, il est interdit même lorsqu'on est devant son propre domicile, article du code de la route R417-10.

Pour ce qui concerne le stationnement alterné, le changement s'effectue de la manière suivante (voir code de la route ou Article R417-2 Modifié par décret n°2015-808 du 2 juillet 2015 - art. 10) : On passe donc du

- côté pair vers côté impair le dernier jour du mois

entre 20h30 et 21h00 et du

- côté impair vers côté pair le 15 du mois entre 20h30 et 21h00.

Il existe un moyen mnémotechnique simple :

- 1<sup>ère</sup> quinzaine stationner coté impair (1 est un chiffre impair),
- 2<sup>ème</sup> quinzaine stationner coté pair (2 est un chiffre pair).

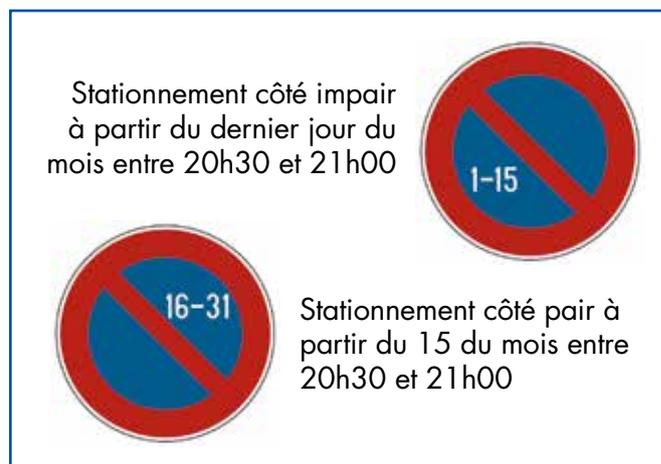
Pour les rues ou portions de rues qui comportent des marquages au sol, le stationnement n'est autorisé que sur les emplacements délimités.

Sauf arrêté municipal l'autorisant, le stationnement sur un trottoir ou à cheval sur le trottoir et la chaussée n'est pas autorisé suivant l'article du code de la route R417-11 modifié par le décret 2022-635 du 22-4-2022 art.5.

Enfin, il est recommandé, dans la mesure du possible, pour faciliter l'entrée ou la sortie d'un véhicule, d'éviter de stationner en face d'un bateau ou d'une entrée/sortie de propriété.

Dans tous les cas, le bon sens et le respect villageois doivent guider les comportements.

*Yves-Marie Loir*



# Des micropousses dans nos assiettes

Delphine, en reconversion pour devenir une agricultrice à domicile.

Delphine est Villaronne de naissance et fleuriste de formation. Après la naissance d'Amador en septembre 2020, elle a abandonné ses stands de fleurs à Fontainebleau et Nemours car les horaires de Rungis et des marchés n'étaient plus compatibles avec sa vie de famille. En recherche d'une reconversion elle est devenue « agricultrice à domicile » en cultivant des micro-pousses dans un local de sa maison de la rue du Buisson.

## Delphine, les micro-pousses qu'est-ce que c'est ?

Une micro-pousse est la première pousse de graines de légumes. Je les sème dans des barquettes garnies de terreau BIO que je place sous un éclairage de LED dans un local bien isolé et je les arrose régulièrement. Les pousses sont prêtes à être consommées entre 1 à 2 semaines suivant les variétés.

## De quels légumes s'agit-il et quelle est la différence avec la plante à maturité ?

Je cultive différents légumes : radis, chou rouge, pois, cresson, ail, bourrache, roquette, moutarde...

Chaque légume conserve sa particularité mais les micro-pousses concentrent les qualités nutritionnelles de la plante. D'après une étude réalisée aux Etats Unis, au stade de micro-pousses le légume contiendrait jusqu'à 40 fois plus de nutriments que sa version mature. En moyenne la pousse contient entre 20 % et 500 % plus de vitamines, de minéraux et d'antioxydants que le légume mature correspondant. Bien sûr, je cultive de façon tout à fait naturelle sans aucun pesticide ni fongicide.

## Comment peut-on les consommer ?

Dans les restaurants on les voit souvent en décoration sur les plats mais les micro-pousses accompagnent les viandes, salades, gratins, sandwiches, soupes, pâtes... en y apportant un goût original et du croquant. Toutes les associations sont à tenter en fonction des préférences mais les micro-pousses sont toujours

à ajouter après cuisson car elles doivent être consommées crues.

## Combien de temps peut-on conserver ces petites plantes ?

Comme je les livre sur terreau dans leur barquette, elles se conservent 2 semaines dans le bac à légumes du frigo. Pour les utiliser, il suffit de les couper aux ciseaux et de les ajouter aux plats, tout juste cueillies afin qu'elles gardent intacte la chlorophylle, les vitamines, les enzymes alimentaires...



## Où trouve-t-on les micro-pousses que tu cultives ?

Je livre un certain nombre de restaurants de la région et on peut en trouver sur les plats servis aux clients de ces établissements. Je livre aussi, sur commande, les familles une fois par semaine et il y a un stand de mes micro-pousses au magasin Bi1 de La Chapelle la Reine.

*Françoise Hubert*

Pour passer commande :  
[mamicropousse@gmail.com](mailto:mamicropousse@gmail.com)  
 ou 06 22 34 86 88

Retrouvez quelques recettes page 27

La Communauté de Communes du Pays de Nemours offre  
aux enfants ce spectacle de contes

# AU FIL DE L'HISTOIRE

Avec la conteuse Céline Harlingue

**SAMEDI  
1<sup>ER</sup> AVRIL  
À 17H00**

**À PARTIR DE 4 ANS**

*Sagesse d'Afrique*

**Médiathèque Janine Hérisson  
Allée Jean Tardieu**

Suivi d'un goûter



## Cercle de lecture villaron Médiathèque Janine Hérisson Villiers-sous-Grez

Les rencontres ont lieu le 3<sup>e</sup> samedi de chaque mois à 15h00 autour d'une petite collation.

Prochaines rencontres  
**samedi 18 mars 2023**  
**samedi 15 avril 2023**  
**samedi 20 mai 2023**

Pour des échanges littéraires toutes générations, avec des livres coups de ♥ (fictions courtes, bio, essais...).

Pour un moment de plaisir et de discussion autour de lectures partagées à voix haute.

Comment participer ? apportez un ouvrage que vous avez envie de recommander, sélectionnez un court extrait (3 minutes) à lire ou faire lire, dites en quoi il vous a plu... et voilà.

## Samedi 1<sup>er</sup> avril de 9h30 à 18h00 Bourse aux jouets Jouets plein air, puériculture, livres et vêtements de 0-6 ans Foyer J.-L. Garban Villiers-sous-Grez



Dépôt le vendredi de 16h00 à 19h00  
Reprise le dimanche matin de 9h30 à 11h30

les fiches de dépôts seront disponibles :

- boulangerie de Villiers-sous-Grez
  - mairie de Villiers-sous-Grez
  - « Au grain près » la Chapelle-la-Reine
- ou par mail : [villiersbourse@outlook.fr](mailto:villiersbourse@outlook.fr)

**Mediathèque**  
Janine Hérisson  
**de Villiers-sous-Grez**  
Allée Jean Tardieu, derrière l'église et le foyer rural

2022 2023

Lecture  
par une comédienne  
ou un comédien  
d'un texte  
qui lui tient à cœur.

Conte,  
nouvelle,  
théâtre,  
poésie,  
extrait de roman...

**BONNES  
NOUVELLES**

**Samedi 4 mars 2023 à 18h30**

**Poésies en quatre actes**  
par **Alain Laurenceau**  
acte 1 délires poétiques jubilatoires  
actes 2 et 3 : résonance intime  
acte 3 chansons sans musiques

- Entrée libre -

## Plus que deux soirées de « Bonnes nouvelles » pour cette saison.

Les comédiennes ou comédiens qui nous font l'amitié de venir lire un texte qu'ils aiment particulièrement vont encore nous surprendre et nous émouvoir.

## Rendez-vous à la Médiathèque Janine Hérisson à 18h30 :

### • samedi 4 mars

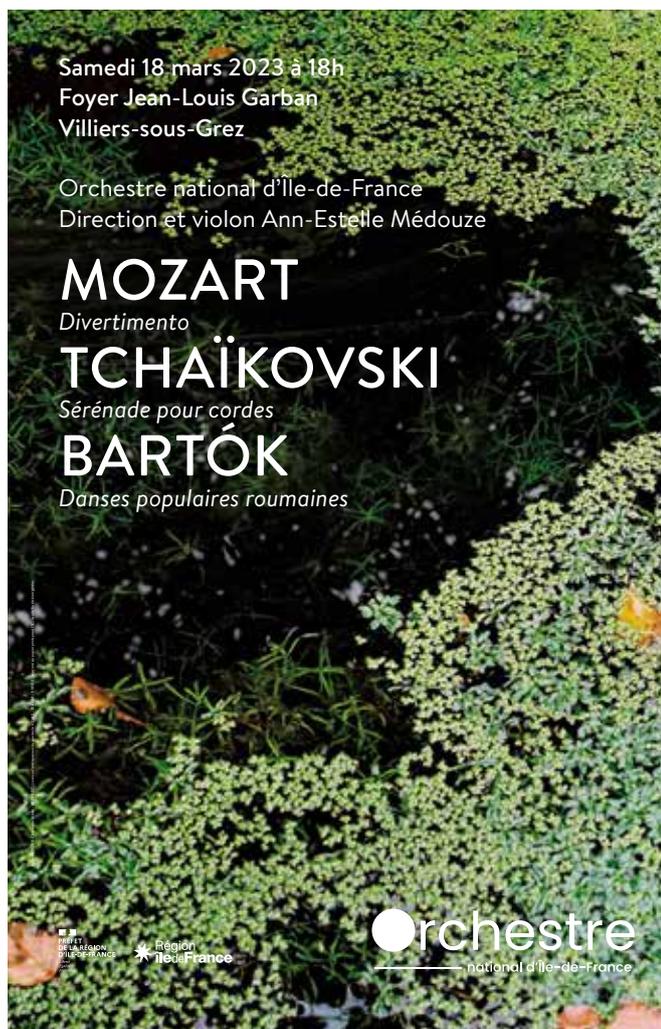
Soirée poésie en 4 actes par Alain Laurenceau

acte 1 : délires poétiques jubilatoires,  
actes 2 et 3 : poésie de l'intime et de l'émotion,  
acte 3 : chansons sans musique.

### • samedi 1<sup>er</sup> avril

ce n'est pas une blague, Ismaël Ruggiero revient avec une surprise..

Je vous invite à venir partager ces jolis moments suivis d'un échange informel et chaleureux autour d'un petit verre.



## Orchestre national Ile-de-France Samedi 18 mars à 18h00 Foyer J.-L. Garban

Voici un effectif de concert idéal, entre la musique de chambre et l'orchestre, pour découvrir et savourer toute la palette de couleurs de la famille des instruments à cordes !

Mozart compose le Divertimento K 136 pour quatuor à cordes en 1772, alors qu'il n'a que seize ans. Cette oeuvre est construite dans un style classique viennois, galant, très ornementé et comportant de nombreux passages virtuoses dans les mouvements rapides.

En 1904, Béla Bartók parcourt la campagne hongroise pour collecter des airs traditionnels de son pays. Cet univers musical est alors totalement inconnu du grand public. Sept thèmes transylvaniens, collectés en 1910 et 1912, lui ont servi de support pour composer ses Danses populaires roumaines. Lancinantes, rêveuses ou enflammées, ces danses, initialement composées

pour piano, ont été par la suite arrangées par le compositeur pour orchestre à cordes.

C'est ici l'arrangement d'Arthur Willner qui sera interprété. Quant à la Sérénade pour cordes en ut majeur (1880) de Tchaïkovski, elle alterne entre une écriture en mélodie accompagnée et une polyphonie foisonnante pour servir une valse, une élégie et un thème russe des plus pittoresques. Un programme joyeux à découvrir en famille !

Réservation : 01 43 68 76 00 - [orchestre-ile.com](http://orchestre-ile.com)

Tarif pLein : 10 € - Tarif réduit : 5 €



PhiloZarts

Programme  
2023

**Fontainebleau mercredi 8 mars**

19h00 Apéritif

19h45 Projection suivie du débat

au Cinéma de l'Ermitage

Animation d'un débat autour du film

**Women Talking de Sarah Polley**

**Fontainebleau dimanche 12 mars à 18h00**

au Cinéma de l'Ermitage

PhiloZarts invitée par Jeux de Dames propose

une soirée philo-spectacle

**Etre femme et faire face !**

**La Chapelle-la-Reine samedi 18 mars à 10h00**

pour les enfants 8 -12 ans

**Les robots sont-ils comme nous ?**

La participation des enfants est soumise à

l'adhésion à l'association DMD :

**contact** : [www.assodmd.fr](http://www.assodmd.fr)

06 64.27 06. 97.

**Larchant dimanche 2 avril à 11h00**

salle de la Sablonnière

Rendez-vous PhiloZarts dans le cadre de la

Foire aux Plantes organisée par l'association

Larchant Animation

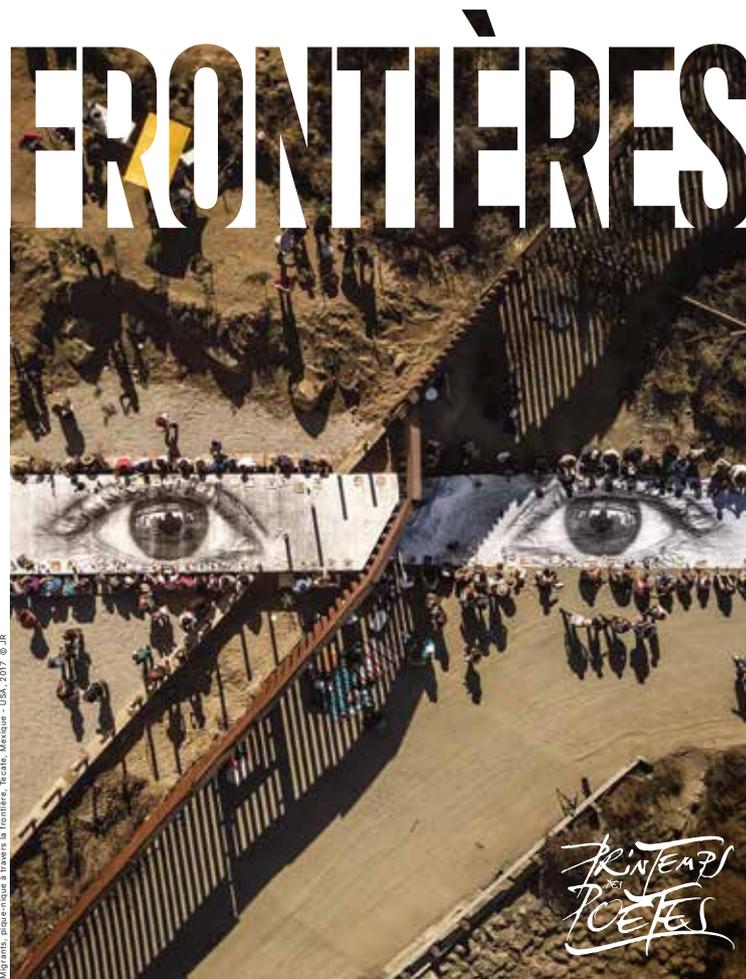
**Des hommes et des arbres !**

**Larchant dimanche 21 mai à 11h00**

Rendez-vous PhiloZarts

Question de mémoire - Episode 3

**L'oubli peut-il être légitime ?**



## 25<sup>e</sup> PRINTEMPS DES POÈTES 11-27 MARS 2023

### AMPONVILLE

Venez accrocher vos poèmes préférés sur un arbre du parc des Manneries  
Informations : 6 52 62 81 26  
bib.amponville@laposte.net

### BUTHIERS Samedi 18 mars à 10h30

à la médiathèque  
Poèmes en musique par Aurélie Pichery, des  
Maisonnières Musicales  
Informations : 01 60 71 38 63  
mediatheque.buthiers@orange.fr

### LARCHANT

Venez participer aux ateliers de contraventions poétiques !  
Informations : 01 64 29 23 56  
larchantanimation@gmail.com

### NEMOURS 25 mars à 10 h00

Rendez-vous devant la bibliothèque  
Venez vous balader pour écrire et créer une œuvre collective avec Julien Marcland, (à partir de 8 ans)

Informations : 01 64 78 44 23  
bibliotheque@ville-nemours.fr

### SAINT-PIERRE-LES-NEMOURS 25 mars à 14 h00 15h30 et 17h00

Exposition : Un voyage au cœur du végétal.  
Installation interactive et sonore  
La Cie aKousthéa présente « Arbre a frôler »  
3 concerts-poésie  
Informations : bibliotheque@paysdenemours.fr

### VILLIERS-SOUS-GREZ 12 mars à 15h30

Venez déclamer vos poésies sur la pelouse du Foyer et après un goûter assister à la projection du film « Fahim » de Pierre-François Martin Laval (à partir de 8 ans) au Foyer Jean Louis Garban Allée Jean Tardieu  
Informations : 06 48 20 12 11  
amicale.villaronne77@gmail.com

### Accès gratuit

Participation au vote du public pour le concours de poésie dans toutes les médiathèques.



AMICALE VILLARONNE

à Villiers-sous-Grez

Foyer J.-L.Garban

Dimanche

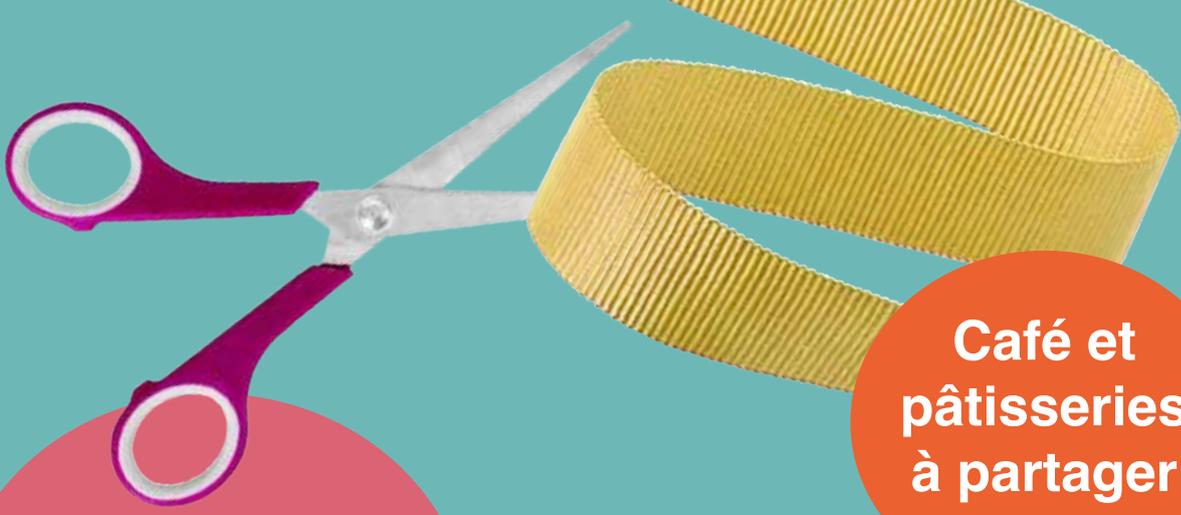
26 mars 2023

10h00 à 17h00

1<sup>ères</sup>

**Puces des  
couturières**

Vente de tissus,  
mercerie, laine, ...



Café et  
pâtisseries  
à partager

Renseignements  
06 81 33 86 75

**Entrée gratuite**



## Omelette pour 2 personnes

4 œufs, quelques dés de jambon, un peu de gruyère râpé et des micro-pousses de coriandre ou roquette. Battre les œufs et y ajouter le jambon et le gruyère dans la poêle. Au moment de servir couper les micro-pousses et en parsemer généreusement l'omelette.

## Tartines pour un buffet

œufs durs, jambon, saumon fumé, mozzarella, tomates, pain de campagne. Faites griller le pain coupé en tranches. Répartissez sur les tranches de pain les rondelles de tomates et de mozzarella avec des micro-pousses de brocolis, les tranches de jambon avec des micro-pousses de radis, les tranches de saumon fumé agrémentées de micro-pousses de pois, les œufs durs avec un peu de mayonnaise et de micro-pousses d'ail.

## Quelques recettes avec les micropousses

### Smoothie

Mangue-coco et micro-pousse de radis. 500 ml de yogourt vanille, 125 ml lait de coco, 250 ml de mangue coupé en dés, 30 ml de sirop d'érable, et 1/2 tasse de micro-pousses de radis. Mixez le tout, servez, dégustez.

### Recette de pâtes au saumon

Faites cuire vos pâtes al dente. Dans une casserole, faites fondre une noix de beurre et 35 cl de crème fraîche. Plongez-y vos dés de saumon. Ils doivent cuire à la chaleur de la crème. Lorsque c'est cuit, dresser vos pâtes dans une assiette, couvrez de crème au saumon, ajoutez plusieurs tiges de micro-pousse de pois.



## Quelques énigmes



# 1

Quand on y est,  
on ne sait où on en est.  
Il n'est fait que d'eau,  
mais peut devenir un  
impénétrable rideau.



# 2

Mon premier se trouve parfois sur la  
tête des enfants  
Mon deuxième est synonyme de jolie  
Mon tout sera utilisé le 25 mars dans  
les bois à Villiers pour ramasser les  
différents déchets des bois environnants.



# 3

Si J'ai quatre fois l'âge que  
vous aviez quand j'avais  
l'âge que vous avez, alors  
quel âge avez vous ?

Solutions sur le site de la mairie : <https://villierssousgrez.fr>

## Horaires de la mairie

lundi, mardi, jeudi : 13h30 -17h00 - samedi : 9h00 -12h00

01 64 24 21 03

► **Attention : nouvelle adresse mail de la mairie**

**mairie@villierssousgrez.fr**

## Permanences de nos conseillers municipaux

samedi matin : 10h00 -12h00

## Horaires de l'agence postale : nouveaux horaires

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 -16h30

samedi : 10h00 -12h00

► **Nouveau numéro de l'agence postale : 09 77 85 70 86**

## Horaires de la bibliothèque

lundi : 16h00 - 18h00

mercredi : 10h00 -12h00

samedi : 17h00 -19h00

Vacances scolaires :

lundi : 16h00 - 18h00 - mercredi : 10h00 -12h00

Tél. 06 48 20 12 11 - bibliotheque-villiers-s-grez@orange.fr

## Collecte ordures ménagères

le mardi matin

## Collecte des bacs jaunes

le mercredi matin des semaines paires

8 et 22 mars, 5 et 19 avril, 3, 17 et 31 mai

Entre deux Plume-Tambour, continuez de vous informer en consultant notre site internet : [www.villierssousgrez.fr](http://www.villierssousgrez.fr)

les Petites  
annonces

Villaronnes, Villarons,  
cette rubrique est la vôtre !

Communiquez-nous pour le prochain Plume Tambour de juin vos petites annonces (achats/ventes, emploi, dons, partage, baby-sitting, aide à la personne, offre d'emploi, pet-sitting, etc). à [catherine\\_ballay@orange.fr](mailto:catherine_ballay@orange.fr)

## Offres d'emploi

Nous sommes actuellement en recherche très active de candidats pour 2 postes d'aide à domicile. Lien internet :

**Aide à domicile chez des particuliers H/F - 77760 La Chapelle-la-Reine - Indeed.com**

N'hésitez pas à transmettre nos coordonnées aux personnes intéressées.

Dans l'attente de nombreuses candidatures, nous vous adressons nos cordiales salutations.

*Elizabeth Touzet, Assistante de Direction*

Association Cantonale d'Aide à Domicile  
9, rue Carnot - 77760 La Chapelle la Reine  
Tél. 01 64 24 33 75 - <http://acad77.fr>



## Carnet

DÉCÈS

Madame Liliane Viron née  
Wauters le 4 janvier 2023

Madame Marie-Paule Grapperon  
née Courtin le 19 janvier 2023

*Si vous ne souhaitez pas voir vos évènements familiaux publiés, merci de nous en informer.*

## AGENDA ACTIVITÉS

**4 mars à 18h30**

Bonnes Nouvelles  
Mediathèque Janine Herisson

**11 mars à 14h00**

Greffage et troc de plantes  
Foyer J.-L. Garban

**12 mars à 15h30**

Printemps des poètes ,  
Mediathèque Janine Herisson

**18 mars à 15h00**

Cercle de lecture,  
Mediathèque Janine Herisson

**18 mars à 18h00**

Concert Ile de France,  
Foyer J.-L. Garban

**25 mars à 14h30**

Nettoyage de printemps

**26 mars de 10h00 à 17h00**

Puces des couturières

**1<sup>er</sup> avril de 9h30 à 18h00**

Bourse aux jouets  
Foyer J.-L. Garban

**1<sup>er</sup> avril à 17h00**

Conteuse  
Mediathèque Janine Herisson

**1<sup>er</sup> avril à 18h30**

Bonnes nouvelles  
Mediathèque Janine Herisson

## Brocante continue

« Le petit coin d'ancienneté »  
au 3, rue de Larchant à Villiers-  
sous-Grez tous les samedis et  
dimanches de 14h00 à 18h00.

